



SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE

Sites Natura 2000 Rhodaniens

Compte rendu des ateliers de concertation dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 Rhodaniens

Du 16 avril 2024, en salle des fêtes de Barbentane (13)

Personnes présentes (classées par ordre alphabétique) :

Nom	Structure
ALBARELLO Stéphanie	CCRLP
BOURGUIGNON Nathan	CNPF Occitanie
BOUT Monique	Mairie de Villeneuve Lez Avignon
BRUSSON Romain	CNR
BUTEZ Marie-Hélène	Grand Avignon
CAVALIER Philippe	Chambre d'Agriculture du Gard
CESARI Marion	SYMADREM
CHEVALIER Annelise	Communauté de Communes Petite Camargue
CLAUDIUS-PETIT Anne	Région Sud / Parc naturel régional de Camargue
CONAN Sébastien	FDAAPPMA 13
CONTRERAS Marie-Christine	Mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer
CRESTEY Alexandre	Parc naturel régional de Camargue
DIQUELOU Pascale	Département du Vaucluse
DONADILLE Liséa	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Rhône-Pays d'Arles
DUMAS Gilles	Mairie de Fourques
GIRET Sylvie	DDTM13 / Natura 2000
GORCE Magali	Parc naturel régional de Camargue
JACOB Lionel	LPO 07 – FNE – Amis du Viviers Nature Environnement
JEANNE François	LPO PACA
JULLIAN Véronique	Association La Camargue à l'Unesco
JUVENAL Thibault	Chambre d'Agriculture 13
LACROIX Eliane	Commune de Vallabrègues
LAFOLIE Christine	DDT84
LEBEGUE Jean	Mairie de Mondragon

LINARD Rachel	Parc naturel régional de Camargue
MARAGE Maelys	Parc naturel régional de Camargue
MARC Richard	OFB – SD13
MAROBIN-LOUCHE Delphine	Parc naturel régional de Camargue
MASSOTEAU Benoit	SOS Barthelasse
MOUILLERON Camille	Région Sud
MOUTTE Alain	Comité Vaucluse Fédération Française de Canoë Kayak
ODDOS Samuel	Association Cultur’Air
PAUL Olivier	Mairie du Pontet
PIWOWARCK Cédric	Association Cultur’Air
PLOTEAU Gaëtan	Parc naturel régional de Camargue
POINARD Benoît	Robinson Canoë
POUJOL Bernard	Association La Camargue à L’Unesco
POUJOL Cathy	Association La Camargue à L’Unesco
POULET Laetitia	PNRC
RENAULT Cyrille	Base nautique de Beaucaire
REYNIER DOUAL Christophe	Mairie de Caderousse
RIOTTE Camille	Grand Avignon
SABRAN Cyrille	COGard
SCHAEFFER Lucie	Parc naturel régional de Camargue
SILVESTRE Coralie	SMAVD – Animatrice site N2000
ZAMBLERA Maïlys	DREAL PACA

Personnes excusées (classées par ordre alphabétique) :

Nom	Structure
	Commune de Bollène
	Comité des fêtes de Mondragon
AILLET Christelle	Mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer
BALGUERIE Catherine	Mairie d’Arles
BRIGANT Catherine	Directrice Régionale des Finances Publiques de Provence-Alpes-Côte-d’Azur et du département des Bouches-du-Rhône
BUTI Géraldine	SMED13
CECCHI Sébastien	DRFIP PACA et Bouches du Rhône
CHAUVIN Jean-Philippe	Grand Avignon
COSSON Emmanuel	GCP
COSTE Sophie	Mairie du Pouzin (Natura 2000 « Milieux Alluviaux du

	Rhône Aval »)
GRILLAS Célia	CEN Occitanie
GRILLAS Patrick	CSRPN
HARDOUIN Richard	FNE 13
HELLUY Manon	DREAL PACA
LAFOURNIERE Léa	Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise
LANDRU Grégoire	CEN PACA
LAPEYRONIE Claire	Mairie de Pont Saint Esprit
LE BRETON Patricia	DRFIP PACA et Bouches du Rhône
LUBRANO Emmanuel	Ville d'Arles
MACHELART Fabrice	CCI Gard
MANNONI Serge	Mairie de Tarascon
MARTIN Aline	Conservatoire du Littoral
MARTINEZ Juan	Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
MATEU Sylvain	DDTM30
OLIVIER Anthony	Tour du Valat
PEYRON Christian	Mairie de Mondragon
PREVOT MAYER Alexandra	Mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer
ROBICHON Claire	SCOT Avignon
ROMANINI Bruna	Mairie de Mondragon OFB
SAGNIER Aurélie	Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues
TENTORINI Christel	Syndicat Mixte du bassin des sorgues
TETREL Claire	OFB
VOLLOT Benjamin	BV' nat
ZAMBLERA Mailys	DREAL PACA

I. Contexte de l'atelier de concertation :

Le Parc naturel régional de Camargue anime les sites Natura 2000 Rhodaniens depuis 2014 pour le « Rhône Aval » et le « Petit Rhône » et 2016 pour le « Marais de l'Île Vieille et alentours ».

Les conventions d'animation actuelle 2023/2024 des sites Natura 2000 Rhodaniens prennent fin au 31/12/2024. Le Parc de Camargue doit donc se porter candidat pour la prochaine période d'animation (2025-2027).

Dans ce contexte, et dans l'objectif de construire ensemble la prochaine convention d'animation, il est proposé **aux membres des Comités de Pilotage des sites Natura 2000 Rhodaniens** et à tous les **partenaires de l'animation** de s'exprimer :

- Sur les actions menées par le Parc de Camargue dans le cadre de l'animation des sites **Natura 2000** « Rhodaniens » depuis 2014 ;

- Sur les missions et projets à réaliser selon eux dans les prochaines périodes d'animation.

Natura 2000 est un **outil de concertation** pour les territoires. Les Comités de Pilotage se réunissent annuellement, cependant cette réunion exceptionnelle réunissant les 3 Comités de Pilotage et partenaires de l'animation constitue un élément novateur dans la gouvernance et la concertation assurée par le Parc de Camargue dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000.

Un exercice similaire a été réalisé courant 2023/2024 pour les sites Natura 2000 « Trois Marais » et « Camargue » également animés par le Parc naturel régional de Camargue.

Ordre du jour :

1. Table ronde : Bilan de l'animation des sites Natura 2000 « Rhodaniens », zoom sur 4 thématiques :

- Outils et projets de gestion des espaces naturels
- Prise en compte des usages
- Etudes et Connaissances
- Veille environnementale, Sensibilisation et Gouvernance

2. Table ronde : Perspectives pour l'animation des sites Natura 2000 « Rhodaniens »

- Propositions d'actions et projets à réaliser pour les prochaines périodes d'animation par les participants
- Positionnement géographique de ces actions sur une carte

II. Synthèse des échanges

Introduction de la séance :

Gilles Dumas, président des Comités de Pilotage des sites Natura 2000 « Rhône Aval » et « Petit Rhône », Jean Lebègue, président du Comité de Pilotage du site « Marais de l'Île Vieille et alentours » et Anne Claudius-Petit, présidente du Parc naturel régional de Camargue, introduisent la séance.

Ils remercient l'ensemble des personnes présentes de leur investissement dans la vie des sites Natura 2000. Ils rappellent l'importance de Natura 2000 notamment pour la concertation et l'animation territoriale autour du fleuve Rhône.

Mr Lebègue remercie Lucie Schaeffer pour son travail en tant qu'animatrice des sites Natura 2000 Rhodaniens, et déplore le turn-over des animateurs Natura 2000 au Parc de Camargue.

Déroulé de la séance :

Les personnes présentes ont été invitées à réfléchir sur par thématiques puis sur cartes, à l'aide d'un animateur de table qui ont retranscrits les points abordés sur des paperboards, afin que chaque intervenant puisse se baser sur ce qui a été dit précédemment pour poursuivre la discussion.

Le but de l'exercice est :

- De répertorier les différents points de vue des acteurs du territoire et d'analyser les effets

positifs/négatifs et les apports/manques concernant l'animation des sites Natura 2000 « Rhodaniens » par le PNR de Camargue depuis 2014 ;

- **De proposer des projets/actions à mettre en œuvre dans le cadre de l'animation Natura 2000 « Rhône » dans les années à venir.**

La partie « bilan » a été animée autour des quatre thématiques suivantes :

- Outils et projets de gestion des espaces naturels
- Prise en compte des usages
- Etudes et Connaissances
- Veille environnementale, Sensibilisation et Gouvernance

L'ensemble des points abordés sont retranscrits dans les quatre tableaux suivants reprenant chacun les sujets de chaque table ronde.

1. Outils et projets de gestion des espaces naturels

Sous thématique	Points positifs	Points négatifs	Perspectives
Gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des actions rapides sur une nouvelle espèce émergente (l'Herbe à alligator) ➤ Un pilotage efficace par Natura 2000 et le Conservatoire Botanique sur la gestion des espèces émergentes à maintenir 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Actions de gestion et d'animation uniquement sur les espèces végétales exotiques envahissantes émergentes actuellement ➤ Pas d'actions sur les EEE animales ➤ Faible réactivité des décideurs (Gemapien, communes, institutions publiques...) ➤ Manque de moyen pour la gestion des EEE 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Continuer l'animation du groupe de travail « Herbe à alligator » et développer cette animation sur d'autres EEE en : <ul style="list-style-type: none"> - Coordonnant les actions à mettre en œuvre - Réunissant régulièrement les acteurs impliqués ➤ Installer des filtres sur tous les sites de pompage pour prévenir la prolifération d'espèces végétales exotiques envahissantes vers les autres espaces naturels alimentés par le Rhône
Plan de gestion de l'ENS de l'Île Vieille	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bonne complémentarité entre Natura 2000, la politique ENS et la mise en œuvre du plan de gestion par le CEN PACA ➤ Participation de Natura 2000 au plan de gestion de l'ENS de l'Île Vieille 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Surveillance du site à améliorer 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etendre la démarche de l'Île Vieille à la rive droite du Rhône
Gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Importance des liens entre l'animation des différents sites Natura 2000 animés par le Parc de Camargue (lien hydraulique entre ces différents sites Natura 2000). ➤ Importance du lien amont/aval pour la gestion de l'eau : regard croisé amont/aval et rive droite/rive gauche 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le périmètre du site du Petit Rhône (uniquement sur le lit mineur) ne permet pas le financement de travaux hydrauliques par des contrats Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nécessité de réduire les pompages dans le Rhône pour éviter la remontée du biseau salé
Gestion / protection des espèces		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travaux sur la flore trop axés sur les EEE : besoin d'une meilleure prise en 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Créer un APPB pour le Triton crêté ➤ Prendre en compte le retour de la Loutre d'Europe

patrimoniales		compte de la flore patrimoniale, notamment lors de projets d'aménagements	dans la gestion des sites : aspect de corridor
Gestion / protection des ripisylves			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir le classement des boisements en Espace Boisé Classé (EBC) auprès des communes ➤ Questionner et documenter l'obligation de réalisation des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sur les ripisylves ➤ Développer des projets fonciers de protection des ripisylves : gestion des espaces boisés et reboisement ou plantations sur les sols non forestiers (partenaires potentiels : ONF, CNPF, SAFER...) ➤ Développer la création d'îlots de sénescence dans les ripisylves
Agriculture		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) et donc de Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) sur les sites Natura 2000 Rhodaniens ➤ Manque de prise en compte des parcelles agricoles situées dans les ségonnaux (pas d'accompagnement MAEC par exemple) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer des MAEC (élargir le PAEC Camargue aux sites Rhodaniens) ➤ Mieux adapter les cahiers des charges de ces MAEC aux spécificités des exploitations ➤ Développer plus d'actions en lien avec l'agroécologie sur les sites Natura 2000 Rhodaniens ➤ Développer des actions de pâturage pour l'entretien des milieux ouverts
Remarques générales sur la gestion des espaces naturels sur les sites Natura 2000 Rhodaniens	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les mesures/actions de gestion réalisées en site Natura 2000 peuvent servir de référence pour la gestion d'autres sites ➤ Importance de la présence de l'animateur pour la bonne connaissance, suivi et surveillance des sites ➤ Les actions de gestion mises en 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Discontinuité de la gestion le long du Rhône : certains secteurs du Rhône ne font l'objet d'aucun projet de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner le développement d'Obligations Réelles Environnementales (ORE) ➤ Développer des projets de restauration des lônes (notamment la lône du Pilet à Beaucaire) et d'entretien des ripisylves. Améliorer les connexions entre les milieux. ➤ Développer les liens entre l'amont et l'aval (retours d'expériences) ➤ Appuyer/soutenir les opérations de restauration

	<p>œuvres sont probantes à l'échelle d'un site, et s'inscrivent généralement dans un plan régional</p>		<p>écologique portées par le SYMADREM</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Développer une animation territoriale comme celle réalisée à l'île Vieille sur d'autres secteurs (Roquemaure, Barthelasse, Beaucaire Tarascon, Saxy...)➤ Participer au projet de création d'un APPB sur le vieux Lez➤ Faire évoluer les thématiques des contrats Natura 2000 en prenant en compte le changement climatique et la montée du biseau salé➤ Développer des liens avec la nouvelle zone Natura 2000 sur le secteur de l'étang de Pujaut animée par le CEN Occitanie➤ Mener une réflexion sur des sites favorables à la réalisation de mesures compensatoires (sites à identifier, projets « pré construits » ...).
--	--	--	---

2. Etudes et connaissances

Sous thématique	Points positifs	Points négatifs	Perspectives
Suivi des espèces patrimoniales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre de suivis sur plusieurs espèces patrimoniales : Loutre d'Europe (suivi s'inscrivant dans la mise en œuvre d'un Plan National d'Actions), Castor d'Europe, Triton crêté, Chiroptères ➤ Participation aux projets de partenaires (ex. : Participation de l'animatrice au Comité de suivi des mares de Beaucaire/Fourques animé par le SYMADREM) ➤ Partage de connaissances et des données aux partenaires (ex : étude Chiroptères de 2022). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmenter le nombre de mailles suivies pour le PNA Loutre d'Europe ➤ Suivi trop axé sur les espèces d'intérêt communautaire uniquement : à développer sur d'autres espèces et taxons peu connus 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etudier les impacts des changements climatiques sur les ripisylve ➤ Evaluer l'état de conservation des habitats (actualisation et approfondissement) ➤ Indicateurs de suivi à développer (évolutions des habitats et des espèces, EEE, fréquentation...) ➤ Développer des suivis sur des habitats et espèces « non patrimoniales » ➤ Réaliser une étude sur l'avifaune des sites Rhône dans le cadre du projet de création d'une ZPS « Rhône » ➤ Partage des connaissances à améliorer au sein des réseaux d'acteurs, constituer des groupes de travail techniques ➤ Développer plus de lien avec la communauté et les programmes scientifiques (ex : « Rhône Eco ») ➤ Mettre en relation les acteurs locaux et l'Agence de l'Eau sur la thématique de la continuité écologique piscicole ➤ Partager les données de suivi des chauves-souris entre la Camargue et la Camargue Gardoise pour un suivi global des populations
Suivi Espèces Exotiques Envahissantes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation de mission de suivi multi-partenariales de la colonisation de l'Herbe à alligator sur le Grand Rhône et le Petit Rhône (état des lieux, actions, animation dynamique) 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre le suivi multi-partenariales de la colonisation de l'Herbe à alligator sur le Grand Rhône et le Petit Rhône ➤ Réaliser une veille/surveillance sur les Espèces Exotique Envahissantes (EEE)
Eau		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Peu de connaissance sur la qualité de l'eau du Rhône 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place une veille sur les débits du Rhône

3. Veille environnementale, sensibilisation et gouvernance

Sous thématique	Points positifs	Points négatifs	Perspectives
<p>Réglementation / Evaluation des incidences Natura2000</p> <p>Veille environnementale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Natura 2000 permet une veille environnementale entre Camargue, Rhône Aval et Haut Rhône 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Natura 2000 n'est pas assez réglementaire ➤ Peu d'impacts et d'utilité de Natura 2000 face aux grands projets d'aménagements (ex : projet de ligne THT en Camargue) ➤ Pas de prise en compte des impacts des produits phytosanitaires sur les eaux du Rhône ➤ Manque de clarté sur la réglementation des activités industrielles (ex : bois énergie) ➤ Vision trop négative du grand public sur Natura 2000, qui pense que ce réseau est associé à des restrictions alors qu'il n'est pas réglementaire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer aux règlements sur les pompages et les débits d'étiage sur le Rhône, qui impactent directement le site Natura 2000. ➤ Réaliser des contrôles sur les rejets de produits phytosanitaires ➤ Lutter contre les polluants agricoles : suivi de la qualité de l'eau et accompagnement des agriculteurs dans la transition vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement ➤ Augmenter le personnel sur Natura 2000 et faire plus de mission de surveillance ➤ Communiquer auprès des membres des COPILs sur les gros projets impactant (pompage Rhône, travaux hydro, autoroute, travaux digues...) ➤ Développer la veille environnementale (qualité, étiage, suivis des prélèvements...) ➤ Développer des actions de police de l'environnement : déchets, circulation, camping sauvage, braconnage,
<p>Atteintes aux ripisylves</p>		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les demandes d'autorisation de coupes en ripisylve ne sont pas assez suivies par les personnes compétentes (Etat) ➤ Absence d'outils réglementaire pour la protection des ripisylves ➤ Pas suffisamment de classement de ripisylve en EBC 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer le classement des bois en EBC par les communes ➤ Réaliser une animation foncière pour la protection des ripisylves auprès des propriétaires privés. ➤ Mieux communiquer sur le processus de déclaration et autorisation pour les coupes en ripisylve ➤ Lutter contre les coupes de ripisylve via la sensibilisation, la communication et le lien avec les propriétaires privés
<p>Comité de Pilotage</p>		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comité de Pilotage trop restreint : tous les partenaires de l'animation ne sont pas membres 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des groupes de travail Natura 2000 plus techniques en plus des COPILs ➤ Développer les visites terrain en COPIL (en canoë par exemple) pour

		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comité de Pilotage trop vertical et pas assez opérationnel 	<p>faire visiter les sites</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Déverticaliser les COPILs ➤ Développer des educteurs pour les élus, des formations pour les nouveaux élus
Gouvernance – animation des sites	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Importance de l’animation des sites en basse vallée du Rhône par une même structure : le PNR de Camargue ➤ Natura 2000 permet un espace d’échanges sur les différents usages et leurs impacts et entre l’amont et l’aval ➤ Bon accompagnement de l’animatrice (terrain, dossier d’incidence, ...) et appui aux associations locales (ex : SOS Barthelasse) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Manque de continuité dans l’animation, trop de turn-over des animateurs ➤ Coopération amont/aval encore à développer ➤ Peu d’actions Natura 2000 sur certains secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en commun les 3 sites N2000 Rhodaniens pour faciliter et fluidifier l’animation ou développer la cohérence entre les 3 sites Rhodaniens ➤ Lien avec la CNR à renforcer ➤ Appuyer la démarche d’inscription de la Camargue à l’Unesco ➤ Créer des espaces de dialogues entre scientifiques et décideurs ➤ Réviser les Documents d’Objectifs ➤ Maintien et développement de partenariat entre Natura 2000 Rhône et le CPIE RPA (« Dans les Bras du Rhône », espace de dialogue Plan Rhône, ...). ➤ Mettre davantage en avant la solidarité amont/aval et rive gauche/rive droite dans chaque étude ou projet ➤ Importance de conserver une continuité dans l’animation, éviter les turn-over des animateurs de site afin de valoriser leurs compétences et leurs connaissances du site et des acteurs
Projet d’extension des périmètres des sites Natura 2000 « Rhône Aval » et « Petit Rhône »	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ce projet permettra une meilleure cohérence entre les sites N2000 et les efforts de protection des habitats 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Certains secteurs non pris en compte dans les projets d’extension (les garigues à Villeneuve les Avignon, le secteur drômois de la RNCFS de Donzère Mondragon) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etendre le site Natura 2000 « Rhône Aval » à Pujaut (gîte à Chiroptères d’intérêt national) ➤ Étendre le périmètre du site « Rhône Aval » sur le secteur de la zone humide de Trinquetaille ➤ Classer les sites « Rhône Aval » et « Petit Rhône » en ZPS également
Sensibilisation du grand public et des scolaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participation de l’animatrice à différents 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Peu de vulgarisation sur Natura 2000 auprès du Grand Public 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mieux communiquer sur les avantages de Natura 2000 ➤ Plus communiquer et vulgariser auprès du grand public, faire passer le message aux plus jeunes, avoir une communication pédagogique

	<p>évènements de sensibilisation du grand public et des scolaires (ex : Fête de la Nature, festival « Dans les bras du Rhône », etc.)</p> <p>➤ Intérêt de l'animatrice pour l'éducation à l'environnement apprécié des partenaires</p>		<p>adaptée, intervenir dans les écoles</p> <p>➤ Créer un atlas des espèces et habitats des sites N2000 Rhodaniens pour la vulgarisation</p>
<p>Communication auprès des partenaires de l'animation</p>		<p>➤ Peu de communication auprès du monde agricole</p> <p>➤ Difficulté à mobiliser les élus</p> <p>➤ Peu de communication au niveau des communes</p>	

4. Prise en compte des usages

Sous thématique	Points positifs	Points négatifs	Perspectives
<p>Information des usagers du fleuve sur les enjeux de Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégration des intérêts de Natura 2000 dans l'application « Rand'eau découverte » pour la découverte du secteur d'Avignon en canoë kayak ➤ Appui de l'animatrice à la sensibilisation du public : les échanges entre structures et animatrice Natura 2000 permettent le développement d'un tourisme responsable et améliore la connaissance des milieux par le grand public (exemple : accompagnement des professionnels du canoë) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas de communications sur Natura 2000 dans les applications smartphones du secteur du sport de plein air 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégrer les enjeux des sites N2000 Rhodaniens à l'application « Biodiv'sport » développée par la LPO : les enjeux sont ensuite intégrés dans des applications sportives comme « Visorando » ou « Strava ». ➤ Créer un canal de remontée d'infos des usagers des activités nautiques
<p>Tourisme et activités de loisirs</p>		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un fort développement de nouvelles activités qui augmentent le flux touristiques (kayak, vélo sur la Via Rhôna) : dérangement des habitats comme les roselières ➤ La facilité d'accès aux bords du Rhône en voiture favorise les mauvais comportements (braconnage, déchets...) ➤ Manque de contrôle et de connaissance du flux touristique 	

Conclusion

Afin de conclure cette matinée d'échanges constructifs, l'animatrice Natura 2000 prend la parole en remerciant l'ensemble des personnes présentes de s'être mobilisées pour participer à ces ateliers de concertation. Les perspectives d'actions décrites par les participants serviront de ligne directrice, dans la mesure des moyens disponibles, pour les futures actions.

Mr Gilles DUMAS prend à son tour la parole pour remercier les participants de leur implication. Il réaffirme que la concertation et les échanges tels que ceux réalisés en cette matinée sont essentiels pour l'avenir de l'animation Natura 2000.

Enfin, les participants sont invités à poursuivre les discussions autour d'une dégustation de produits du terroir pour clôturer ces ateliers de concertation.